

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GENERALE  
E/CN.14/105  
9 février 1961  
FRANCAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Troisième session  
Point 7 de l'ordre du jour

ACTIVITES DE L'ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE  
EN AFRIQUE DANS LE DOMAINE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions.

2. The second part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions.

3. The third part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions.

ACTIVITES DE L'ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE  
EN AFRIQUE DANS LE DOMAINE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

1. Si l'on examine le programme mis en oeuvre par l'OMM au titre du PMAT, qui figure à l'Annexe I du présent document, on constate qu'il fournit un certain nombre de bourses de perfectionnement à des pays nouvellement indépendants, à la demande de leurs gouvernements.
2. Un extrait du projet de rapport annuel de l'OMM pour 1960 qui résume succinctement les activités de l'OMM au Congo, figure à l'Annexe II. Le nombre des experts vient d'être porté à 12. L'un d'eux, affecté à Léopoldville, est chargé d'enseigner à des ressortissants congolais les mathématiques, la physique et la météorologie de base, pour leur permettre de suivre avec profit des cours de formation à l'étranger. Ce projet a été mis en oeuvre après qu'ont été constaté que les boursiers congolais envoyés précédemment en France, en Suisse et en Allemagne, éprouvaient des difficultés à suivre les cours dans ces pays en raison de l'insuffisance de leur formation de base.
3. L'OMM n'a jusqu'ici lancé aucun projet en Afrique au titre du Fonds spécial. Elle a toutefois conclu un accord avec l'OACI prévoyant la collaboration des deux institutions pour la formation en matière de météorologie, qui sera dispensée dans les centres de formation de l'aviation civile du Caire, de Tunis et de Casablanca, actuellement en cours de création en tant que projets de l'OACI au titre du Fonds spécial.
4. Les plans à long terme relatifs aux activités de formation en Afrique sont en cours d'établissement. Sans en préjuger la teneur définitive, on peut indiquer ci-après les grandes lignes: L'OMM estime qu'il lui incombe de former les catégories suivantes de personnel:

- a) météorologistes professionnels (prévisionnistes indépendants, climatologistes, agrométéorologistes, etc.);
- b) météorologistes adjoints tous agents autres que les météorologistes professionnels, assumant des responsabilités assez élevées, y compris les prévisionnistes travaillant en sous-ordre);
- c) techniciens des instruments météorologiques ( instruments normalement utilisés, radio et radiosonde);
- d) opérateurs de radar et de radiosonde;
- e) observateurs météorologiques.

L'OMM se propose de concourir à la formation des catégories de personnel précitées par divers moyens qui sont résumés ci-dessous:

- a) Il existe déjà à l'Université du Caire une possibilité d'enseigner la météorologie aux titulaires d'un diplôme de mathématiques et de physique. Des possibilités analogues pourront être offertes dans une université africaine d'expression anglaise et dans une autre d'expression française. Des experts de l'OMM, envoyés en mission au titre du PEAT, pourront, aux stades initiaux, aider à la mise au point des moyens appropriés.
- b) Outre les possibilités de formation d'assistants technique (destinés principalement à l'aéronautique) offertes par l'OACI dans ses centres de formation du Caire, de Tunis et de Casablanca, l'OMM envisage de créer en Afrique, avec l'aide du PEAT, du Fonds spécial ou par d'autres moyens, un centre de formation d'expression anglaise et un autre d'expression française destinés aux météorologistes adjoints, y compris les prévisionnistes travaillant en sous-ordre.

c) et d) Des missions d'experts et des bourses de perfectionnement sont prévues, suivant les besoins, pour la formation des techniciens des instruments et des opérateurs de radar et de radiosonde.

e) On dispose déjà d'un certain nombre d'institutions nationales ou régionales pour la formation des observateurs météorologiques. L'OMM a l'intention de concourir à cette formation en octroyant de nouvelles bourses de perfectionnement.

Des plans détaillés seront mis au point à la suite de l'enquête sur les besoins qui doit être entreprise bientôt.

Enfin, la création d'un bureau de liaison de l'OMM en Afrique est à l'étude.

1948

1949

1948-1949  
1949-1950  
1950-1951  
1951-1952  
1952-1953  
1953-1954  
1954-1955  
1955-1956  
1956-1957  
1957-1958  
1958-1959  
1959-1960  
1960-1961  
1961-1962  
1962-1963  
1963-1964  
1964-1965  
1965-1966  
1966-1967  
1967-1968  
1968-1969  
1969-1970  
1970-1971  
1971-1972  
1972-1973  
1973-1974  
1974-1975  
1975-1976  
1976-1977  
1977-1978  
1978-1979  
1979-1980  
1980-1981  
1981-1982  
1982-1983  
1983-1984  
1984-1985  
1985-1986  
1986-1987  
1987-1988  
1988-1989  
1989-1990  
1990-1991  
1991-1992  
1992-1993  
1993-1994  
1994-1995  
1995-1996  
1996-1997  
1997-1998  
1998-1999  
1999-2000  
2000-2001  
2001-2002  
2002-2003  
2003-2004  
2004-2005  
2005-2006  
2006-2007  
2007-2008  
2008-2009  
2009-2010  
2010-2011  
2011-2012  
2012-2013  
2013-2014  
2014-2015  
2015-2016  
2016-2017  
2017-2018  
2018-2019  
2019-2020  
2020-2021  
2021-2022  
2022-2023  
2023-2024  
2024-2025

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE  
PROGRAMME GÉNÉRAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE

## CATÉGORIE I

## AFRIQUE

<u>Pays</u>	<u>Coût estimé des projets</u> en dollars des États-Unis	<u>Domaine d'activité</u>
Afrique orientale britannique	11.000	Application de la météorologie dans la lutte contre les acridiens
Congo (Brazzaville)	18.000	Météorologie
Côte d'Ivoire	18.000	Météorologie
Dahomey	30.100	Instruments météorologiques, Météorologie
Ethiopie	19.900	Météorologie générale. Hydrométéorologie.
Ghana	9.700	Instructeur en météorologie
Guinée	10.500	Conseiller et instructeur en météorologie. Radiosonde. Météorologie
Haute-Volta	22.300	Utilisation de l'énergie éolienne. Météorologie
Libye	38.700	Conseiller en météorologie Météorologie
Mali	18.000	Météorologie
Maroc	10.500	Formation de météorologues adjoints
Niger	18.000	Météorologie
Nigéria	21.800	Instructeur en météorologie
République Arabe Unie (région égyptienne)	25.000	Instruments météorologiques Prévision en altitude
Soudan	36.500	Instruments météorologiques Application de l'électronique à la météorologie
Tunisie	36.600	Instructeur en météorologie.

## CATEGORIE II

Pays	Coût estimé des projets en dollars des Etats-Unis	Domaine d'activité
Ethiopie	31.000	Climatologie Aérodologie Hydrométéorologie Organisation de la météorologie
Ghana	24.600	Instructeur en météorologie
Guinée	10.500	Climatologie Organisation de la météorologie
Libye	4.500	Météorologie
Maroc	2.000	Météorologie
Nigéria	43.000	Instructeur en météorologie Météorologie
République Arabe Unie (région égyptienne)	6.000	Météorologie agricole Instruments météorologiques
Somalie	18.000	Météorologie
Soudan	36.500	Climatologie Météorologie synoptique
Tunisie	6.100	



## ANNEXE II

## ASSISTANCE AU CONGO

1. Introduction

Lorsque le Congo (Léopoldville) est devenu un État indépendant en juillet 1960, un grand nombre de fonctionnaires, professionnels ou techniciens, ont quitté le pays. De nombreux services techniques (y compris les services météorologiques) ont cessé de fonctionner et la situation est devenue critique.

Une demande urgente d'assistance a été adressée à l'Organisation des Nations Unies qui a, elle-même, demandé aux institutions spécialisées de contribuer à l'aide apportée à la République du Congo. L'OMM a été priée de fournir une assistance technique au programme des Nations Unies sous la forme de conseils et de directives en matière de météorologie et en choisissant les experts nécessaires à cette tâche et en dirigeant leur activité. Toutes les dépenses ont été supportées par l'Organisation des Nations Unies.

En raison du caractère spécial du problème le Chef du Service de l'assistance technique s'est rendu au Congo pour étudier les besoins et élaborer les plans destinés à fournir l'aide essentielle. Il est apparu immédiatement qu'il fallait avant tout des météorologistes professionnellement capables d'assurer les services de prévisions météorologiques pour l'aviation et qu'il était urgent de mettre en oeuvre un programme spécial ayant pour objet de former du personnel congolais pouvant assurer ces services et assumer d'autres tâches d'exploitation.

2. Missions d'experts

Au début du mois d'août 1960, on a nommé un chef de la mission météorologique au Congo chargé notamment d'assurer la liaison, pour les questions météorologiques, entre le Service central des Nations

Unies à Léopoldville et les autorités congolaises et également de fournir des conseils techniques au Directeur administratif congolais du Service météorologique et géophysique. Il lui incombe également de diriger les experts-météorologues qui seraient nommés. A la demande des Nations Unies, l'expert principal a reçu par la suite le titre de Représentant principal de l'OMM.

D'autres experts ont été désignés ultérieurement, principalement pour établir les prévisions météorologiques. A la fin de 1960, sept experts-météorologues travaillaient au Congo. Il convient de noter ici que l'assistance fournie différait dans sa nature de celle qu'apportent les missions d'assistance technique de type courant, en ce sens que, tout en remplissant le rôle de conseillers auprès des autorités locales, les experts ont exercé certaines fonctions incombant à des météorologistes, notamment en ce qui concerne la prévision du temps. De plus, ils ont apporté leur concours à la réorganisation du réseau d'observation et du système de communications et ont commencé à enseigner à des Congolais les aspects pratiques de la météorologie. Au cours des dernières semaines de 1960, la tâche de tous les services des Nations Unies, y compris celle des services météorologiques, est devenue de plus en plus difficile en raison de la situation générale qui régnait au Congo. On s'est attaché avant tout à maintenir les services d'aviation essentiels et les projets visant à fournir une aide en matière de météorologie sous différentes formes sont restés en suspens en attendant que la situation générale se soit éclaircie.

### 3. Programme de formation

Comme il n'existe pas de météorologistes congolais suffisamment qualifiés sur le plan technique, on s'est attaché à former du personnel par le moyen de bourses de perfectionnement dont sept ont été attribuées (six en France et une en Suisse). On était disposé à en accorder un plus grand nombre mais il n'a pas été possible

de trouver d'autres candidats réunissant les conditions requises. De plus, on s'est heurté, pour les bourses qui avaient été accordées à des difficultés inattendues de fait qu'il s'est posé, pour les bénéficiaires, des problèmes d'adaptation qui les ont empêché d'en tirer tout le parti utile.

D'autres organisations ont éprouvé des difficultés analogues non seulement pour la formation des Congolais, mais aussi pour celle du personnel provenant d'autres nouveaux pays africains. Il est devenu évident qu'un type spécial de formation était nécessaire. Dès la fin de 1960, les Nations Unies et les institutions spécialisées étudiaient de nouvelles méthodes pour résoudre le problème que pose la formation des Africains.

Entre-temps, on a organisé la formation de certains Congolais dans leur propre pays pour les préparer à suivre à l'étranger des cours plus avancés. Il est prévu de recruter un instructeur qualifié qui dispensera la formation générale nécessaire.

#### 4. Projets d'avenir

Il est évident que le Congo ne pourra pas de sitôt assurer sans assistance les services météorologiques dont il a besoin. A la demande des Nations Unies, un plan de cinq ans a été élaboré par l'OMM et approuvé par les autorités congolaises. Il consiste essentiellement à former, aussitôt que possible, des ressortissants congolais qui puissent remplir à peu près toutes les fonctions spécialisées du Service météorologique et géophysique congolais. En attendant, des experts dirigés par l'OMM seront nécessaires pour assurer les services météorologiques essentiels et notamment la sécurité de l'aviation civile. Leur nombre sera réduit à mesure qu'ils pourront être relevés par des Congolais ayant reçu la formation nécessaire. Toutefois, le progrès de l'exécution de tous les plans établis pour assurer les services météorologiques du Congo dépendra, dans une large mesure, de l'évolution de la situation générale du pays.

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...